

GROUPE DE TRAVAIL EAU ET CLIMAT – PLAN D’ACTION 2025-27

MIEUX INTEGRER LE COUPLE EAU/CLIMAT A L’INTERNATIONAL

I. EVOLUTION DU CONTEXTE INTERNATIONAL

Depuis 2015 et l’adoption de l’Agenda 2030 et des Objectifs de Développement Durable, la gouvernance mondiale de l’eau se structure, avec des tendances de fond au niveau onusien : ODD6 sur l’eau et l’assainissement, décennie de l’eau 2018-2028, conférence de l’ONU sur l’eau 2023, stratégie du système des Nations Unies sur l’eau et l’assainissement, création du poste d’Envoyée Spéciale sur l’eau du Secrétaire Général des Nations Unies...

Dans ce contexte a priori favorable de mise à l’agenda international et de leadership politique, la gouvernance mondiale de l’eau n’en reste pas moins fractionnée : des dizaines d’agences onusiennes traitent directement ou indirectement d’eau et il n’existe pas de réunion intergouvernementale régulière spécifiquement dédiée à la gestion du cycle de l’eau, ou “COP” de l’eau.

Pourtant, de nombreux efforts et initiatives se créent pour inscrire et faire reconnaître le cycle de l’eau à l’échelle mondiale comme un bien commun de l’humanité, le médiatique rapport de la *Global Commission on the Economics of Water* et le *One Water Summit*, coorganisé par la France, le Kazakhstan et la Banque Mondiale en étant les plus récents exemples.

Pour aboutir, accélérer l’action sur l’eau au niveau mondial et maintenir l’ambition dans l’agenda post-2030, ces initiatives doivent percoler et se fédérer dans le cadre des grands jalons du multilatéralisme du développement durable, au premier titre desquels les conférences de l’ONU sur l’eau de 2026 et 2028.

Dans cette optique, et étant donné les liens et impacts importants entre eau et climat qui ne sont plus à démontrer, les travaux de la CCNUCC et ses COP annuelles sont également des rendez-vous importants pour promouvoir l’action face aux enjeux relatifs au cycle de l’eau et réhausser les moyens de mise en œuvre partout dans le monde, et en particulier à destination des territoires et populations les plus vulnérables.

II. DECLINAISON DANS LE CADRE DE LA CCNUCC

Comme ce fut le cas pour les forêts dans les années 2000, puis les océans dans les années 2010, nous pressentons un fort attrait et une médiatisation accrue dans cette décennie 2020 sur le rôle de l’eau douce dans l’action climatique internationale. Ce processus s’est construit depuis plusieurs années et s’est particulièrement renforcé depuis 2021.

En effet, depuis la COP26, une coalition internationale dont fait partie le PFE s’est fédérée autour d’un pavillon “Eau et Climat” aux COP Climat. Cette coalition est animée notamment par le

Stockholm International Water Institute, Alliance for Global Water Adaptation, International Water Management Institute et des Etats, "champions" du plaidoyer pour l'eau, comme les Pays-Bas, le Royaume-Uni, et l'Allemagne. Cette coalition a réussi à cristalliser des éléments de plaidoyer ambitieux pour parvenir à intégrer l'eau dans tous les programmes de travail et négociations au sein de la CCNUCC, et dans les programmes des présidences successives des COP : Egypte, Emirats Arabes Unis, Azerbaïdjan... Jusqu'à arriver en décembre 2024 à la COP29, au lancement du "Baku Dialogue on Water for Climate Action", encourageant un suivi informel (ce dialogue n'est pas un résultat négocié) des sujets de l'eau chaque année d'une présidence à une autre.

Des processus formels de la CCNUCC, l'un des plus importants est sans doute le nouveau cycle de soumission des CDN (Contributions Déterminées au niveau National) qui va s'ouvrir en 2025, à la suite du premier bilan mondial de l'Accord de Paris établi à la COP28 en 2023. Ce premier bilan a montré les lacunes de la communauté internationale pour atteindre ses objectifs communs. Ces nouvelles CDN, attendues à la COP30 de Belém constituent un socle nécessaire aux progrès en matière d'action climatique. Elles sont directement liées à la thématique de l'eau, car, déjà lors du dernier cycle de soumission, l'eau était une priorité stratégique dans plus de 80% de ces CDN.

De plus, un programme de travail de deux ans sur les indicateurs de l'adaptation arrivera à échéance en 2025 et devra informer le monitoring de l'Objectif Mondial sur l'Adaptation adopté lui aussi à la COP28, et dans lequel l'eau douce a une cible dédiée. C'est également à Belém en 2025 que les parties à la CCNUCC devront soumettre leur PNA (Plans Nationaux d'Adaptation).

L'objectif des acteurs de l'eau pour la période 2025-27 est donc de maintenir la pression pour mettre l'eau à l'ordre du jour des négociations à la fois sur les questions classiques d'adaptation, mais aussi sur l'atténuation. En effet, les liens entre eau et atténuation sont de plus en plus valorisés, au niveau français par le PFE et les travaux du groupe de travail eau et climat et au niveau international par le groupe d'expert changement climatique de UN-Water à l'occasion d'un rapport publié en juin 2024 sur les besoins en eau des mesures d'atténuation.

Cette période s'ouvre également avec un nouvel Objectif Quantifié sur la Finance Climatique négocié à la COP29 plutôt décevant, ne fixant guère de seuil de répartition des financements climat entre atténuation et adaptation, alors que l'écart de financement de l'adaptation se creuse un peu plus chaque année selon les rapports successifs du PNUE. Il s'agira donc également de suivre les discussions autour des financements afin de s'assurer qu'y soient mentionnées les questions des financements des projets "eau et climat", déclinés dans toutes les politiques sectorielles de la transition énergétique et écologique.

Enfin, la période se clôturera avec la préparation du deuxième bilan mondial de l'Accord de Paris, prévu pour 2028.

III. CADRE INSTITUTIONNEL FRANÇAIS

Le PFE a été conçu et créé par l'impulsion du ministère en charge de l'environnement et de sa ministre de l'époque (2007). En perspective du Forum Mondial de l'Eau (2012) de Marseille, les sujets de l'eau à l'international était une priorité politique du gouvernement français.

Ces dernières années, l'héritage de ce leadership politique se retrouve dans l'action internationale de la France, en particulier à la Conférence de l'ONU sur l'Eau de mars 2023, dans le cadre de l'adoption d'une résolution de l'ONU sur l'eau en septembre 2023 et du soutien au mandat de l'Envoyée Spéciale sur l'eau du Secrétaire Général des Nations Unies, et via l'organisation du One Water Summit de décembre 2024 par la présidence de la République. La France se distingue également par son influence pour promouvoir la coopération transfrontalière et par la part de son Aide Publique au Développement consacrée à l'eau, qui est cohérente avec la cible de l'ODD6 correspondante, à rebours de la moyenne mondiale qui, elle, n'est pas à la hauteur.

En revanche, dans la fabrique des positions françaises pour les négociations sur le climat (UE, CCNUCC, G7, G20...), l'eau douce n'est pas encore identifiée comme un élément structurant par les équipes travaillant sur le multilatéralisme du climat malgré l'existence d'une stratégie internationale sur l'eau du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. C'est d'ailleurs également le cas pour les grandes ONG ou think tanks français travaillant sur le climat (Réseau Action Climat, IDDRI...) qui n'ont pas à ce stade activement intégré les questions liées à l'eau douce dans leurs travaux.

L'arrivée prochaine d'un nouvel ambassadeur/drice pour le climat à la tête des délégations françaises aux COP est dans ce cadre l'opportunité pour le groupe de travail Eau & Climat du PFE de sensibiliser et progressivement mettre l'eau à l'agenda des équipes françaises du multilatéralisme du climat, à la fois sur les questions historiques d'adaptation et sur celles d'atténuation.

IV. EVOLUTION DU PFE

L'action du groupe de travail Eau & Climat pour la période 2025-27 devra se construire sur les bases de grandes orientations générales communes, présentées et validées en Assemblée Générale en juillet 2024.

Ces orientations générales incluent notamment :

- **Le renforcement des synergies** avec tous les groupes de travail et missions transversales du PFE ;
- **L'adoption d'une approche holistique** des actions du groupes Eau & Climat pour l'atteinte des ambitions de l'Agenda 2030 (pas uniquement l'ODD 13) ;
- **La participation à l'action transversale** du PFE au niveau de l'Union Européenne ;
- **La création de relations durables** avec d'autres secteurs que celui de l'eau (agriculture, villes, réduction des risques de catastrophes, déchets, industrie, énergie, océans...)

V. OBJECTIFS DU GROUPE DE TRAVAIL

La mission du groupe de travail Eau & Climat du Partenariat Français pour l'Eau est de faciliter la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat dans le domaine de l'eau en :

- **Contribuant à une meilleure intégration du couple eau/climat** dans les négociations et politiques internationales et en plaidant pour une révision à la hausse des engagements dans le domaine de l'eau douce dans ses liens avec le climat de toutes les parties prenantes ;
- **Appuyant la déclinaison opérationnelle des engagements internationaux et l'émergence de solutions** liées à l'eau et aux écosystèmes aquatiques, et l'intégration des questions liées à l'eau et à l'assainissement dans tous les domaines de l'action climatique à la fois pour l'atténuation et pour l'adaptation ;
- **Valorisant à l'international les expertises des membres du PFE** dans l'atténuation des causes du changement climatique, la lutte contre ses effets et la résilience sur le long terme ;
- **Renforçant à l'international la sensibilisation, les connaissances et les capacités** de l'ensemble des acteurs à tous les niveaux sur les sujets de l'eau et du changement climatique ;
- **Renforçant le réseau de partenaires internationaux** du PFE sur l'eau et le climat ;
- **Sensibilisant et faisant comprendre** les enjeux internationaux aux acteurs nationaux.

VI. GRANDS EVENEMENTS INTERNATIONAUX 2025-27

PROJECTIONS AU 13 JANVIER 2025

2025 :

- 31 mars – 1er avril : Sommet Europe-Afrique Climate Chance, *Marseille*
- 9 – 13 juin : **Conférence de l'ONU sur les Océans**, *Nice*
- 16 – 19 juin : **Conférence européenne sur l'adaptation au changement climatique 2025**, *Rimini*
- 16 – 26 juin : **Intersessions CCNUCC**, *Bonn*
- Août : **Semaine Mondiale de l'Eau**, *Stockholm* (thématique Eau & Climat)
- Novembre : **COP30 Climat**, *Belém*

2026 :

- Juin : **Intersessions CCNUCC**, *Bonn*
- Août : **Semaine Mondiale de l'Eau**, *Stockholm*
- Septembre : **Congrès IWRA sur l'eau en contexte insulaire**, *Martinique*
- Octobre : **Congrès Mondial de l'Energie**, *Riyadh*
- Novembre : **Forum Urbain Mondial**, *Bakou*
- Novembre : **COP31 Climat**
- Décembre : **Conférence de l'ONU sur l'Eau**, *Dubaï*

2027 :

- Juin : **Intersessions CCNUCC**, *Bonn*
- Août : **Semaine Mondiale de l'Eau**, *Stockholm*
- Novembre : **COP32 Climat**
- **Forum Mondial de l'Eau**, *Riyadh*

VII. ACTIONS PRE-IDENTIFIEES

<p style="text-align: center;">OBJECTIFS :</p> <p><input type="checkbox"/> Plaider</p> <p><input type="checkbox"/> Promouvoir</p> <p><input type="checkbox"/> Echanger</p>	<p style="text-align: center;">LISTE D' ACTIONS 2025-27</p>
<p>Contribuer à une meilleure intégration du couple eau/climat dans les négociations et politiques internationales et plaider pour une révision à la hausse des engagements de toutes les parties prenantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Plaider dans le cadre des COP Climat : Participation aux intersessions de Bonn (si pertinent), note d'analyse préparatoire, note de plaidoyer, participation financière et technique au montage du pavillon « Water for Climate », organisation de side-events, rapports de synthèse ; ➔ Suivre, analyser et influencer les travaux du groupe de travail CCNUCC sur les indicateurs de l'Objectif Mondial sur l'Adaptation ; ➔ Suivre, analyser et influencer les travaux du Comité d'Adaptation ; ➔ Suivre, analyser et influencer les travaux du G20 et du G7 sur l'eau et le climat, notamment en vue de la présidence française du G7 en 2026 ; ➔ Participer à la taskforce sur le plaidoyer du comité d'organisation de l'Année Internationale pour la Préservation des Glaciers et organiser un side-event en ligne pour son lancement (2025) ; ➔ Participer et organiser une session lors de la 3^{ième} Conférence de l'ONU sur les Océans (2025) ; ➔ Participer et organiser une session lors de la 3^{ième} Conférence de l'ONU sur l'Eau (2026) ; ➔ Rédiger une note de plaidoyer « Eaux, sols, agroécologie, sécurité alimentaire et changement climatique » en commun avec le groupe de travail ESASA ; ➔ Rédiger une note de plaidoyer sur la réduction des risques de catastrophe, en réseau avec le GT EAH en situation de crises et fragilité du PFE et l'AFPCNT ➔ Réaliser une étude : « Analyse de la place de l'eau dans les CDN 3.0 » (sous réserve de partenariats internationaux avec les membres de la coalition "Water for Climate").
<p>Appuyer la déclinaison opérationnelle des engagements internationaux et l'émergence de solutions liées à l'eau et aux écosystèmes aquatiques, et</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Participer et coorganiser des sessions lors des Semaines Mondiales de l'Eau (en particulier en 2025 sur le thème Eau & Climat) ; ➔ Coorganiser un séminaire international sur la résilience face aux

<p>l'intégration des questions liées à l'eau et à l'assainissement dans tous les domaines de l'action climatique à la fois pour l'atténuation et pour l'adaptation</p>	<p>risques en Méditerranée (explorer les possibilités d'un partenariat avec l'OIEau/RIOB).</p>
<p>Valoriser à l'international les expertises des membres du PFE dans l'atténuation des causes du changement climatique, la lutte contre ses effets et la résilience sur le long terme</p>	<ul style="list-style-type: none">→ Coordonner la présence et la visibilité des acteurs français lors des évènements internationaux pertinents, en particulier les COP Climat (stand, side-events, outils de communication dont dossier de presse, etc.) ;→ Renforcer la plateforme « Water Expertise France », en lien avec les autres thématiques du PFE.
<p>Renforcer à l'international la sensibilisation, les connaissances et les capacités de l'ensemble des acteurs à tous les niveaux sur les sujets de l'eau et du changement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none">→ Réaliser une étude : « Empreinte eau des filières de production d'énergie » (sous réserve d'un accord de principe d'EDF) ;→ Rédiger une note d'analyse sur le rapport spécial du GIEC sur les villes ;→ Suivre et analyser les travaux sur l'eau du GIEC, de l'OMM et du groupe d'experts changement climatique de l'ONU-Eau ;→ Développer la thématique transversale de la prévention des risques (notamment en lien avec les acteurs des outremer).
<p>Renforcer le réseau de partenaires internationaux du PFE sur l'eau et le climat</p>	<ul style="list-style-type: none">→ S'impliquer dans divers groupes internationaux : La coalition « Water for Climate », l'AGWA Policy Group, la taskforce « Climate Change » d'IWRA...→ Développer des liens avec des organisations de l'UE et de la Méditerranée.
<p>Sensibiliser et faire comprendre les enjeux internationaux aux acteurs nationaux</p>	<ul style="list-style-type: none">→ Organiser 4 à 6 réunions annuelles du groupe de travail ;→ Organiser une veille sur la thématique Eau & Climat ;→ Intervenir lors de conférences et séminaires nationaux ;→ Sensibiliser les journalistes au sujet de l'eau dans les négociations climatiques.